



Manuel GOMEZ est né à Alger (Bab-el-Oued) le 17 novembre 1941. Il a été engagé comme journaliste pigiste par Albert Camus dans le quotidien Alger-Républicain, puis chef de rubrique à La Dépêche d'Algérie. Il a poursuivi sa carrière en France, après 1962, comme chef de rubrique dans le quotidien L'Aurore, également comme rédacteur à Paris-Turf et correspondant du quotidien Le Méridional.

Mme la Maire de Paris déclarait récemment : « Le ramadan est une fête qui fait partie du patrimoine culturel français. Le célébrer fait partie du partage et ne contrecarre pas la laïcité. »

La réponse de Manuel Gomez, écrivain : On peut être Maire d'une capitale comme Paris tout en présentant de larges déficiences culturelles sur certains sujets. Sa déclaration n'est qu'un monument d'erreurs.

Le manque de curiosité et l'inculture des religions alliées à la bêtise, à l'à-plat-ventrisme donnent un résultat totalement renversant et insultant !

Et bien NON Madame la lécheuse de babouche :

Trois erreurs grossières dans cette simple petite phrase destinée à satisfaire les représentants des musulmans de France, qu'elle recevait en grande pompe à l'hôtel de ville.

1) Le ramadan n'est pas une fête.

Bien au contraire, il s'agit d'une épreuve pénible imposée par le Prophète à ses croyants afin de tester leur fidélité : jeûne total, abstinence sexuelle et étude du Coran durant toute la journée (les manquements étant très sévèrement punis, jusqu'à la peine de mort). Cela n'a rien d'une fête. La fête suit dès la fin du ramadan car, justement, c'est une fête qu'il soit enfin terminé, il s'agit alors de l'Aïd el-Fitr et cette fête peut même durer jusqu'à trois jours.

2) Le ramadan n'a jamais fait, ne fait pas et ne fera jamais partie du "patrimoine culturel français".

Mme Hidalgo imagine-t-elle une seule seconde que l'occupation de la France du Sud, avec ses pillages, ses razzias, ses paiements de rançons, son exploitation systématique au bénéfice du califat, son esclavage (sexuel pour les femmes et économique pour les jeunes

hommes qui étaient châtrés afin de pouvoir ni "forniquer" ni se reproduire), etc., permettrait un jour d'inscrire cette période néfaste au patrimoine culturel de notre pays ?

3) « Célébrer le ramadan ne contrecarre pas la laïcité » ?

Effectivement, que les fidèles musulmans pratiquent le ramadan ne contrecarre en rien la laïcité, tout comme les juifs et les chrétiens qui célèbrent leurs fêtes religieuses. Mais quand la pratique de la religion musulmane nous oblige à la subir contre notre volonté, cela contrecarre la laïcité.

*– **Quand** on ne veut pas que les femmes soient soignées par des médecins hommes. – **Quand** on exige des horaires spéciaux dans les piscines ou salles de sports.*

*– **Quand** on exige des menus « halal » dans les cantines des crèches et des écoles.*

*– **Quand** on porte le « voile » dans l'unique but de provoquer, justement, les lois laïques.*

*– **Quand** on demande que l'on offre des églises pour en faire des mosquées.*

*– **Quand** on débaptise des fêtes chrétiennes et que l'on supprime le mot « saint » sur les médias télévisés et que l'on souhaite également le supprimer dans le nom de nos communes, etc.*

Un jour on ira peut-être à Tropez, à Raphaël ou bien à Étienne !

Tout cela contrecarre la laïcité car il s'agit d'exigences communautaires d'une religion.

Alors, Mme la Maire de Paris, si votre culture n'est pas à la hauteur de vos ambitions politiques, profitez de la prochaine période du ramadan, non pas pour étudier le Coran mais pour vous instruire davantage sur les « valeurs de la République » qu'hélas, vous représentez.

Et souvenez-vous que l'Andalousie, où vous êtes née, a subi sept siècles d'occupation par les Maures au cours desquels des dizaines de milliers de vos anciens compatriotes ont payé de leur vie pour s'en libérer et d'autres, livrés à l'esclavage, se sont vu priver à vie de leur liberté.

Manuel Gomez

IL EST BON DE SIGNALER L'IGNORANCE ET LA CONNERIE DE NOS ÉLUS !